

QUATRE MOIS PARMI NOS NOIRS D'AFRIQUE

JE VOUS PRÉSENTE BIRAMA : MON BOY

Paresseux, menteur, envieux de tout et dissipateur, mais débrouillard aussi au point de faire faire son travail par les autres. Et pittoresque à souhait jusqu'à vouloir jouer de la clarinette avec un plumeau

Il s'appelait Birama. Je l'avais pris dans la prison de Bamako. Non par esprit humanitaire. Aucune manifestation de ma part. Mais en Afrique la prison est le bureau de placement. Là, les administrateurs et les blancs favorisés vont chercher leur domestique. Ils taient une dizaine de prisonniers dans la cour de la *botte*. En désignant un, je dis : « Je prends celui-là. Il n'a pas l'air très fort ; s'il m'attaque, je pourrai me défendre. » Je tombais mal : c'était un féticheur qui avait sacrifié un petit enfant pour le culte. J'eus le droit de choisir parmi les autres. L'un avait la figure toute ronde ; il était tout frisé. Pas plus nègre que lui. Sa face semblait résumer si bien toutes les races de noirs qu'à la fin je l'appelai le Nègre-Réuni. C'était Birama. Je l'emmenai.

D'abord je lui achetai la jaquette que vous savez, mais il l'échangea contre un ocarina en fer-blanc. Chaque fois que je rentrais, je le trouvais assis devant ma porte, suçant harmonieusement son instrument.

— Quand te décideras-tu à laver mon linge ? lui disais-je.

Il me répondait par un air nouveau qu'il venait de composer. A Ségou, il me demanda cent francs d'avance. Je les lui donnai. Il revint dix minutes après, les cheveux mouillés et dégageant à vingt mètres une odeur considérable. A la main, il tenait un flacon vide, un flacon de bon parfum, quelque chose comme *Une après-midi viendra* ! Il était entré chez le traitant, montrant du doigt le flacon, il avait dit :

— Combien ?

— Cent francs !

Les cent francs versés, il avait débouché l'objet de ses desirs et, d'un seul coup, dans la boutique, il en avait vidé le contenu sur sa tignasse. A Niafunké, il m'en fit une assez belle. Il continuait de ne pas laver mon linge, faute de savon, disait-il. Chaque matin je lui donnais cinq francs



Birama au moment où Albert Londres se l'attache



Le même deux mois après (Croquis de Rouquayrol.)

pour acheter ce fameux savon. Je ne revois ni les cinq francs ni Birama de la journée. Quand je lui adressais des reproches, il me jouait de sa musique, et tout finissait dans l'harmonie. Je lui apportai donc une belle savonnelette verte et lui dis : « Cette fois, hein ! pas de blague. » Le lendemain, pas de linget. « Où est le savon ? » lui demandai-je. Il me montra un vieux casque déteint et délabré qu'il portait fièrement sur une chevelure naguère si parfumée. Il avait échangé la savonnelette contre cette ordure. Savez-vous pourquoi ? Il faut chercher à comprendre les actions des hommes. Voici comment avait raisonné Birama. De toute façon, s'était-il dit, ce savon est perdu pour le toubab. Il va fondre dans l'eau. Or, depuis quinze jours, j'ai une folle envie de posséder un casque. Je donne le savon

et j'ai le casque. Le toubab n'y perd rien et moi j'y gagne. Mais le linge ? allez-vous penser. En portait-il, lui, du linge ?

Les premiers temps, il me navrait le cœur. Il me disait : « Moi pas mangé ! » Il mangeait de toute évidence. Il avait de quoi et cela se voyait. Mais sait-on jamais ? Je lui alignais un pain et un billet de cinq francs. Une semaine entière je le laissai à la maison. Je n'avais pas besoin de ses éminents services pour courir le Lobi. Je revins du Lobi. Devant ma porte se tenait un nègre, les yeux cachés derrière des lunettes noires, casqué et chaussé ; un magnifique boubou sur le corps, une canne dans une main et une flûte en bandoulière. Il me dit « Bonjour ! » Je reconnus la voix : c'était Birama. Il ressemblait à un chimpanzé de music-hall. Je commençai à bien rigoler, quand il fit :

— Moi, pas mangé !

— Quoi ? tu n'as pas mangé depuis sept jours ?

— Oui !

Il était gras et frais. Il était même rose !

— Et les soixante francs que je t'ai laissés en partant ?

Il me montra ses achats et fit le compte devant moi : bâton (canne) 9 francs ; musique, 17 francs ; bottines (c'étaient des espadrilles), 11 francs ; boubou, 20 francs.

— Et les trois autres francs ?

Il étendit sa main : une superbe bague de cuivre répondit pour lui.

Il avait mangé, c'était bien sûr. Jusqu'au soir, il répétait : « Moi pas mangé ! » A la fin, je lui lâchai 20 francs. Il disparut. Une heure après, je le vis revenir ; il avait augmenté son équipement d'un parapluie, sous le dôme duquel, majestueusement, il avançait !

On n'aurait pu trouver plus nègre que Birama. En voilà un qui ne reniait pas sa terre et ses mœurs !

— Viens, Birama ! lui dis-je un jour à Diré, on va acheter des conserves.

On les acheta. Cela farsait deux caisses. J'en pris une et je lui dis : « Prends l'autre. » Je partis devant. Près de la maison, je me retournai. Birama était à cent mètres, le parapluie à la main. Qu'avait-il fait de ma caisse ? C'était un autre — un nègre nu — qui la portait. Birama, lui, criait : « Allez ! allez ! » Il l'avait « coxé » au passage et commandé du haut de son casque et de ses lunettes. Le tout-nu avait obéi comme tous les jours.

— Et maintenant, lui dis-je quand ils arrivèrent tous les deux, qui va payer « lui » ?

Il répliqua naturellement :

— Lui ? jamais payé !

Il s'y connaissait. On avait dû lui faire le coup plus d'une fois. Il m'apprenait à vivre en Afrique.

C'est à Oumè, en Côte d'Ivoire, qu'il me donna une autre leçon. Justement ce jour-là, les autorités françaises allaient mettre à mort trois féticheurs qui avaient empalé une femme du village de Zangbé sous prétexte qu'elle était habitée du démon et que cela causait du tort à sa famille. C'était l'un de ces crimes rituels que nous pourchassons sans grand succès. Les sorciers sont encore puissants. Nous savons bien qu'à

L'affaire Horan-Deleplanque et C^{ie}

Interrogatoire de M. de Noblet et confrontation entre les deux inculpés

(Voir à la deuxième page.)



M. de Noblet et son avocat, M. Campinchi, photographiés dans les couloirs du Palais

L'Isle-Adam n'est pas la jungle...

Il y a, cependant, une panthère et trois lions que le maire juge indélicates et ne veut pas admettre « en permanence »

Pour la seconde fois le juge de paix de l'Isle-Adam avait à occuper hier de la présence dans la commune d'animaux féroces. Le maire ne veut pas admettre la présence « en permanence » de ces animaux sur le territoire de la commune ; il l'a notifié par un arrêté.

Le juge de paix sanctionne l'arrêté municipal.

Pour avoir enfreint cet arrêté, le propriétaire de la panthère « Cartouche », déjà condamné, il y a peu de jours, à 2 francs d'amende.

Hier, le juge de paix avait à se prononcer sur l'infraction au même arrêté commise par M. et Mme Pignault — Gino Spiny et Sarah Caryth — qui résident à l'Isle-Adam... avec trois lions. Il a confirmé trois amendes d'un franc prononcées par défaut hier, non sans avoir longuement épilogué sur le mot « permanence » employé par le maire dans son arrêté.

...Mais on en appelle au conseil d'Etat et à la cour suprême

M. Henri Pignault a déféré au conseil d'Etat l'arrêté du maire de l'Isle-Adam. M. Hersant, chargé des intérêts de M. Pignault, compte demander l'annulation de l'arrêté comme entaché d'excès et de détournement de pouvoir.

L'affaire doit venir aussi devant la chambre criminelle de la cour de cassation. M. Hersant y soutiendra également l'illégalité de l'arrêté du maire de l'Isle-Adam.

POUR PROTEGER L'ÉPARGNE

Un projet de M. Henry Chéron interdit l'exercice de la profession de banquier aux condamnés de droit commun et aux faillis

M. Henry Chéron, d'accord avec les ministres des Finances et de la Justice, a soumis à la signature du Président de la République, un projet de loi interdisant l'exercice de la profession de banquier aux individus condamnés pour crimes de droit commun, pour délits portant atteinte au droit de propriété ou au crédit de l'Etat, ainsi qu'aux faillis non réhabilités n'ayant pas obtenu leur concordat.

Les dispositions de ce projet constituant des mesures d'ordre public, s'appliqueront nécessairement à tous les individus se trouvant sur le territoire français, sans distinction de nationalité.

L'interdiction atteindra, non seulement les individus qui font pour leur compte, à titre professionnel, des opérations de banque, mais aussi et pour les mêmes raisons, ceux qui les accomplissent à titre de directeur, d'administrateur délégué ou de gérant d'une société ayant ces opérations pour objet et qui ont qualité pour engager la société.

L'ENQUÊTE SUR LA HAUSSE DU LAIT

Les services de la préfecture de police ont poursuivi hier leur enquête sur l'augmentation concertée et injustifiée du prix du lait.

Il résulte déjà de cette enquête que, vingt-quatre heures avant d'être reçus en audience par M. Chippie pour discuter de cette augmentation, les laitiers en gros avaient distribué à leur clientèle de détaillants des circulaires faisant connaître que, dès le 1^{er} novembre, le lait devait être vendu 1 fr. 75 le litre.

Au conseil municipal

M. A. Luquet vient d'écrire au préfet de police pour l'informer qu'il lui posera une question à la tribune du conseil municipal sur l'augmentation du prix du lait.

Un petit-fils de M. Vanderbilt se suicide « pour s'affranchir de sa misère »

Londres, 2 nov. (dép. Petit Parisien).

Un message Reuter de New-York signale qu'un jeune étudiant en philosophie, Noël Morris, petit-fils de l'archimillionnaire Cornelius Vanderbilt, s'est donné la mort, hier, dans sa chambre, d'un coup de revolver.

Le jeune homme s'est livré à cet acte de désespoir au retour d'une soirée qu'il avait passée au théâtre et après avoir assisté à une représentation de *Tonn-Awtzer*. Sur sa table de travail, il avait laissé cette note : « Tannhäuser n'a pas eu le courage de se tuer, mais moi je l'ai. Il faut savoir s'affranchir de sa misère. »

A LA QUATRIÈME PAGE :

ANONYME par Jacques CONSTANT

Kalavi trois jeunes vierges sont élevées jusqu'à seize ans et sacrifiées ensuite au dieu de la lagune pour qu'il donne beaucoup de poissons; que le chef de la tribu des Niaboua a pu manger treize jeunes filles sans attirer notre attention; que la quatorzième seule le perdit; qu'il avoua au commandant que la jeune fille était ce qu'il y avait de meilleur, et qu'il lui donna même la recette : faire bouillir et non rôtir. Nous savons aussi qu'un administrateur trouva naguère deux noirs sur la place d'un village, qu'ils attendaient d'être mangés, que l'administrateur les délivra, mais qu'une fois le blanc parti les deux noirs retournèrent d'eux-mêmes dans la cage pour ne pas désobéir aux dieux. Nous n'ignorons pas que dans le Lobi, lorsqu'on attrape un Peuhl ou deux, c'est toujours un bon festin en perspective. Mais il nous est difficile de prévenir ces sacrifices. Nous ne pouvons que les punir. C'est ce que l'on allait faire à Oumé.

— Regarde, dis-je à Birama, lui montrant les trois sorciers, ce sont tes féticheurs. Ils ont tué une pauvre femme. Le blanc maintenant va les tuer.

Birama ne répondit rien. Il réfléchissait. Les tirailleurs armaient leurs armes. Première décharge. L'un tomba.

Birama me demanda si la femme qu'ils avaient tuée était vieille. Je lui dis qu'elle était vieille.

Deuxième décharge. Un autre tomba.

— Si elle était vieille, c'est qu'elle allait bientôt mourir, m'expliqua Birama, alors féticheurs pas beaucoup crapules.

Troisième décharge. Le dernier tomba.

—
Ce matin même Birama entra dans ma chambre.

— Tu as mangé, Birama ?

— Non ! pas mangé !

Cette question et cette réponse étaient devenues le plus clair de mes plaisirs. Je voyais mon Birama, la tête au fond de sa calabasse, s'empiffrant de riz et de mil. Cinq minutes après, je lui demandais :

— Tu as mangé ?

— Non, pas mangé !

L'estomac d'un nègre est sûrement sans fond. Bref, il m'apportait un catalogue.

— Que veux-tu que je fasse de cela ?

Il me l'apportait non pour moi, mais pour lui.

L'Afrique est couverte de catalogues de nos grands magasins. Non seulement la côte, mais l'intérieur. Ils arrivent par sacs. Les sacs sont adressés à MM. les interprètes, M. le chef des gardes, M. le chef de canton, MM. les élèves des écoles. Et l'on dit que le commerce français n'est pas astucieux ! Ils remportent le plus triomphal succès. Le nègre qui reste deux mois sans recevoir son catalogue se croit lésé et fait écrire aux grands magasins une lettre de rappel. Il regarde des journées entières ce joli livre et ne trouve rien de plus beau. Ça l'éblouit ! Et il commande à tour de bras. Les uns lisant le mot serviette et ne voyant pas plus avant, font venir pour cinquante francs de cette marchandise. Ils reçoivent des rouleaux de papier fin, alors ils s'imaginent qu'on les a volés ; les autres s'en tiennent à des vêtements d'enfants, parce que cela coûte moins cher, et ils s'étonnent de ne pouvoir les mettre. A Ouagadougou, trois camions de colis postaux arrivent chaque semaine. Mon boy, lui, voulait un plumeau ! De son doigt, il me montrait l'objet.

— Tu es fou ? Fiche-moi le camp !

Dans l'après-midi, il remit son catalogue sous mon nez, et son doigt sur son plumeau.

— Ecris pour moi, dit-il, à mam'zelle Samaritaine !

— Veux-tu me dire ce que tu veux faire d'un plumeau ?

— Pour faire musique.

J'ai cru cette fois qu'il se moquait de moi. Il ne riait cependant pas. Il mima l'usage auquel il le destinait : il avait pris le plumeau pour une clarinette à queue !

Ah ! Birama, mon vieux boy, tu ne laves jamais mon linge, tu as toujours faim, tu mets mon pyjama, mais, à cinq mille kilomètres de ton pays, tu suis toujours sans savoir où tu vas et tu commandes un plumeau pour jouer de la clarinette !

Albert LONDRES.